

# Saint Georges Infos

N°220- Juin 2021

## INFORMATION COVID

**Centre de vaccination** : pour les personnes de 50 ans et plus. Ouvert aux personnes à partir de 18 ans si des doses restent disponibles. Centre gratuit d'information de dépistage et de diagnostic, 30 avenue Général Leclerc à **Vienne** et Espace Senior, 92 Boulevard Professeur Tixier – Salle Polyvalente à **Bourgoin-Jallieu** et 6 rue du Triforium à **l'Isle d'Abeau**.  
**Prendre rendez-vous au 04 76 00 31 34 ou 0800 009 110 – ou sur le site : [www.santé.fr](http://www.santé.fr)**  
Vous pouvez trouver un créneau de vaccination sur le site Vite Ma Dose : <https://vitemadose.covidtracker.fr>

## INFORMATIONS MAIRIE

**Information permanences urbanisme** : nous tenons à vous informer **qu'à compter du mardi 1<sup>er</sup> juin**, le service urbanisme recevra en Mairie les mardis et mercredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h ainsi que les vendredis de 8h30 à 12h.

**Une aide aux démarches administratives a été mise en place en mairie** les vendredis de 14h30 à 16h30 (les services abordés : courriers administratifs – impôts – allocations diverses – sous-préfecture – sécurité sociale – CAF – justice – retraite...) il faut prendre au préalable rendez-vous en mairie. Soyez assuré de la discrétion de nos services. Ceci est une expérience de 3 mois à partir du 9 avril 2021.

**OSEZ Groupe** diversifie son offre de services. Il vous accompagne individuellement vers et dans l'emploi. Pour plus de renseignements contacter Mme DABOUT au 04 74 96 09 30 ou par mail [ci-villefontaine@osez.asso.fr](mailto:ci-villefontaine@osez.asso.fr)

## ZOOM

**POMPIERS : Vos Sapeurs-Pompiers recrutent** : vous avez plus de 16 ans, vous résidez à St Georges et avez un peu de disponibilité ? Venez rejoindre une équipe jeune et dynamique au service de la population. Secours à personnes, incendie, protections des biens ; nos missions sont variées et toujours passionnantes.  
**Renseignements** : Christophe MIGUET au 06 70 71 48 52 ou Anthony ROLLAND 06 15 57 60 25.

## ARTS & PEINTURE

Exposition dans le hall de la Mairie de Mme CASTALDI Josiane et Mr BERNARD Guy du 2 juin au 3 août 2021

## INFORMATIONS UTILES

✉ **Heures d'ouverture de la Poste** :  
Du lundi au samedi 9h à 11h15

**Nouveaux horaires à compter du 29 mars 2021**

✉ **Heures d'ouverture de la Déchèterie de la Forêt** :  
Jeudi de 14h00 à 18h00  
Vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00  
Samedi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00

**Nouveaux horaires à compter du 29 mars 2021**

✉ **Heures d'ouverture de la Déchèterie des 4 Vents (Valencin)** : Lundi, mardi, jeudi & vendredi : 13h00 à 19h00  
Mercredi de 8h00 à 12h00 et 13h00 à 19h00  
Samedi de 8h00 à 12h00 et 13h00 à 18h00

✉ **Correspondance du Dauphiné** :  
Christiane BOTTON ☎ 06 22 23 81 64  
[botton.christiane@wanadoo.fr](mailto:botton.christiane@wanadoo.fr)  
Marie-Pierre REYMOND ☎ 06 32 21 60 83  
[reymondmariepierre@gmail.com](mailto:reymondmariepierre@gmail.com)  
Sports : Louis OEUVRARD ☎ 06 86 68 59 24  
[louisoeuvrardvera@orange.fr](mailto:louisoeuvrardvera@orange.fr)

✉ **Conciliateur** : [andre.traversaz@conciliateurdejustice.fr](mailto:andre.traversaz@conciliateurdejustice.fr)

**Violence sur enfant** : 119  
✉ **Violences conjugales** : 3919

✉ **Familles Rurales** : Tel/Répondeur : 04 74 59 14 64  
mail : [frstgeorges@wanadoo.fr](mailto:frstgeorges@wanadoo.fr)  
Blog : <http://alsh38790.jimdo.com>

✉ **Permanence RAM « les petites frimousses »**  
Tel : 04 74 59 18 75.  
mail : [ram.lespetitesfrimousses@orange.fr](mailto:ram.lespetitesfrimousses@orange.fr)

✉ **EAJE / Crèche les Bisounours** :  
04 74 59 09 09 ou [lesbisounours38790@orange.fr](mailto:lesbisounours38790@orange.fr)

✉ **Médiathèque** : Mercredi 9h00-12h00 / 16h30-18h00 - Vendredi 16h00-19h00  
Samedi 10h-13h00 – Tel : 04 74 20 36 99

✉ **ADMR** : Lundi de 13h30 à 16h30 – Jeudi de 9h00 à 12h00  
Ancienne Poste 2<sup>ème</sup> étage – 13 Rue de l'Eglise  
Téléphone : 04 74 58 15 34 - [admjrjorj@fed38.admr.org](mailto:admjrjorj@fed38.admr.org)

✉ **Recensement militaire** : obligatoire pour les filles et les garçons âgés de 16 ans. Présentez-vous en Mairie après votre anniversaire, muni du livret de famille.

✉ **Assistante sociale de circonscription** : 04 78 40 55 22

✉ **Mutuelle Village/Assurance habitation et auto** : Si vous souhaitez des renseignements, veuillez-vous adresser en mairie

✉ **Pompiers** : 18  
✉ **Gendarmerie** : 17

## ANNULATION DU REPAS DES CHEVEUX BLANCS EN 2021

En remplacement, le CCAS propose à titre exceptionnel, pour les plus de 70 ans, des bons cadeaux à valoir auprès de nos commerçants Saint Georgeois. Un courrier sera adressé début juin pour préciser les modalités à toutes les personnes concernées.

## ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES DES 20 et 27 JUIN 2021

### INFORMATIONS

**Les bureaux de vote seront ouverts de 8 H 00 à 18 H 00 – Salle Sports et Loisirs.**

En raison de la crise sanitaire des mesures de sécurité seront mises en place conformément aux instructions de la Préfecture de l'Isère.

Dans la mesure du possible, il vous est demandé de vous munir de votre propre stylo, noir de préférence. Le port du masque est obligatoire, toute personne non munie d'un masque s'en verra proposer un. En cas de refus de le porter, l'accès aux bureaux de vote lui sera refusée.

Du gel hydroalcoolique sera à votre disposition.

Pour pouvoir voter les 20 et 27 juin, la présentation d'un titre d'identité est indispensable.

Ci-dessous vous trouverez la liste des titres permettant aux électeurs français de justifier de leur identité en application de l'[article R. 60 du code électoral](#) :

- 1° Carte nationale d'identité ;
- 2° Passeport ;
- 3° Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire ;
- 4° Carte d'identité d'élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'Etat ;
- 5° Carte vitale avec photographie ;
- 6° Carte du combattant avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre ;
- 7° Carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec photographie ;
- 8° Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie ;
- 9° Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires ;
- 10° Permis de conduire sécurisé conforme au format "Union européenne" ou, jusqu'au 19 janvier 2033, permis de conduire rose cartonné édité avant le 19 janvier 2013 ;
- 11° Permis de chasser avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage ;
- 12° Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application de l'[article L. 224-1 du code de la sécurité intérieure](#).

**Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés depuis moins de cinq ans.**

Mensuel gratuit - Mairie de Saint Georges d'Espéranche ☎ 04.74.59.01.22 – 📠 04.74.59.10.91

Lundi et samedi : 8h30-12h00 et du mardi au vendredi 8h30-12h00 // 13h30-17h00

Courriel : [mairie@saintgeorgesdesperanche.fr](mailto:mairie@saintgeorgesdesperanche.fr) et Site Internet : <http://www.saintgeorgesdesperanche.fr>



Saint-Georges d'Espéranche - **Ne pas jeter sur la voie publique.**